DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE 67630 NIEDERLAUTERBACH

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15/10/2018

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique
Sous la présidence de M. André FRITZ, Maire
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 0
Votants : 11
Date de convocation : 11/10/2018
Date d'affichage : 11/10/2018
Présents :
Mmes : HEINTZ Charlotte, HUFSCHMIDT Sandrine,
MM : FRITZ André, ERHARD Jean-Claude, HEINTZ Jean-Claude, ZIMMERMANN Laurent,
CIVIDINO Daniel arrivé au point N°2, ENGELHARD Jean-Michel, VOLTZ Nicolas, WEIGEL Eric, ZIMMERMANN René.

Absents excusés : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, HERBEIN Alain, MITTENBUHLER Damien.

Assiste également à la séance : Mme Cécile BOELL.

Pouvoirs : NEANT.-

N° 2018-45

Demande de défrichement formulée par le SDEA au lieu-dit « Lauterwiesen »

Devenue vétuste et sous-dimensionnée, la station d'épuration actuelle construite en 1981 sur le ban communal de Niederlauterbach, ne permet plus de traiter la totalité du débit de temps sec admis sur les ouvrages. Six communes y sont raccordées : Niederlauterbach, Oberlauterbach, Salmbach, Scheibenhard, Schleithal et de la commune allemande de Scheibenhardt.

Le SDEA-Périmètre Assainissement de la Lauter, a pour projet de construire une nouvelle installation sur le site adjacent aux ouvrages actuels et en milieu forestier.

Le Code Forestier prévoit que l'implantation de cette installation de traitement est soumise à autorisation de défrichement accordée par arrêté préfectoral.

La partie de la parcelle 59 section 34 concernée par le projet a fait l'objet d'un relevé par un géomètre expert et fera l'objet d'un abornement prochain. L'emprise du projet, reportée sur un extrait de plan cadastral ainsi que sur une vue aérienne du site, est présentée en séance et jointe en annexe. La superficie maximale d'emprise est de 1 hectare.

Afin de simplifier l'instruction de cette demande, M. le Maire propose d'autoriser le SDEA Alsace Moselle à déposer une demande de défrichement avec compensation.

A titre de compensation, le SDEA réalisera des travaux de boisement effectués dans les règles de l'art et en accord avec les services de la Direction Départementales des Territoires pour une surface du double de la surface défrichée. Le SDEA pourra aussi se libérer de ces obligations en versant une indemnité au Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Vu la demande formulée par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle,
- Ouï les explications de M. le Maire
- Donne mandat au SDEA Alsace Moselle de solliciter auprès de Monsieur Le préfet du Bas-Rhin, par la présente délibération, l'autorisation de défricher la partie de parcelle cadastrale définie ci-dessus, d'une contenance maximale de 1 hectare. La localisation des parties à défricher fera l'objet ultérieurement d'une matérialisation sur le terrain ;
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision au SDEA Alsace Moselle
- Autorise Le Président du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle ou l'un de ses représentants, à signer tous les documents et actes relatifs à ce projet.

Présents : 11 - Pouvoirs : 0 - Votants : 11
Adopté à l'UNANIMITE

Suivent les signatures au registre.
Pour extrait conforme, le 15/10/2018
Le Maire,
André FRITZ

MAIRIE DE NIEDERLAUTERBACH 67630

Accusé de réception en préfecture
067-216703272-20181015-DCM2018-45-DE
Date de télétransmission : 15/10/2018
Date de réception préfecture : 15/10/2018

ANNEE DE MAJ	2015	DEP DIR	67 0	COM	327 NIEDERLAUTERBACH	ROLE	A	RELEVE DE PROPRIETE	NUMERO COMMUNAL	+00004

Propriétaire PBDST2 COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH
MAIRIE 67630 NIEDERLAUTERBACH

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
															GC	TA		9.68	20		
77	33	90		WALDAECKER	B069	0047	1	A		B	99		1 10 92	1.45	A	TA		1.45	100		
															C	TA		0.29	20		
															GC	TA		0.29	20		
77	33	91		WALDAECKER	B069	0047	1	A		B	99		13 67	0.17	A	TA		0.17	100		
															C	TA		0.03	20		
															GC	TA		0.03	20		
77	34	57		KIESGRUBE	B038	0001	1	A		BT	04		3 47 06	18.07	A	TA		18.07	100		
															C	TA		3.61	20		
															GC	TA		3.61	20		
71	34	59		BRUCH	B013	0054	1						16 09 86								
								A	J	BF	02	CHENE	3 16 81	126.64	A	TA		126.64	100		
															C	TA		25.33	20		
															GC	TA		25.33	20		
								A	K	BT	04		5 79 85	30.18	A	TA		30.18	100		
															C	TA		6.04	20		
															GC	TA		6.04	20		
								A	L	BT	04		1 00 00	5.2	A	TA		5.2	100		
															C	TA		1.04	20		
															GC	TA		1.04	20		
								A	M	BF	02	CHENE	1 50 00	59.96	A	TA		59.96	100		
															C	TA		11.99	20		
															GC	TA		11.99	20		
								A	N	BF	02	CHENE	3 00 00	119.92	A	TA		119.92	100		
															C	TA		23.98	20		
															GC	TA		23.98	20		
								A	O	B	99		1 63 20	2.13	A	TA		2.13	100		
															C	TA		0.43	20		
															GC	TA		0.43	20		
78	34	60		BRUCH	B013		1						78 78 25								
								A	J	BR	01	PIN	20 03 99	229.53	A	TA		229.53	100		
															C	TA		45.91	20		
															GC	TA		45.91	20		

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code forestier

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information.
veuillez transmettre l'original de la demande à la Direction départementale des territoires (et de la mer) du département dans lequel se situe le défrichement ou à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) pour les DOM en recommandé avec avis de réception, par messagerie électronique ou le déposer contre récépissé à la DDT(M) ou à la DAAF.
veuillez en conserver un exemplaire.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : 2 5 6 7 0 1 1 5 2 0 0 0 2 5 ou N° PACAGE : ou

N° NUMAGRIT : ou ☐ Aucun numéro attribué

(attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET)

Nom et prénom du demandeur : SDEA ALSACE-MOSELLE

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur Qualité : _____

Particulier, propriétaire du terrain, demandeur mandaté par le propriétaire du terrain pour déposer cette demande (1), représentant des personnes morales propriétaires du terrain ou bénéficiant de son expropriation (2), exploitant susceptible de bénéficier d'une autorisation de carrière (3), collectivité,...

Raison sociale pour les personnes morales : _____

POUR LES PERSONNES MORALES OU LES INDIVISIONS

Nom du représentant légal : FETSCH

Prénom du représentant légal : Jean-Michel

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : MASSON Agnès

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse : ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE - SCHILTIGHEIM CS10020

Code postal : 6 7 0 1 3 Commune : STRASBOURG Cedex

Téléphone : 0 3 8 8 1 9 2 9 1 9 ; _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Fixe *Mobile*

Mél : agnes.masson@sdea.fr

(1) Dans ce cas, ne pas omettre de joindre les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire.
(2) Joindre l'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande ou démontrant sa qualité à bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique
(3) Joindre échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS :

Dénomination de la propriété contenant les terrains à défricher : _____

COMMUNE	LIEU(X)-DIT(S)	SECTION	PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE (HA)	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE (HA)	CLASSEMENT AU PLU(1)
Niederlauterbach	Redoute du Lanzensee	34	59	16.0986	1	POS caduque Ne (PLU en cours)

(1) S'il existe un PLU dans la commune, préciser le classement de la parcelle et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé».

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : 1 hectares 00 ares 00 centiares

But du défrichement *(Mise en culture, réouverture des espaces pastoraux, carrière, construction individuelle, lotissement, camping...)* :
Défrichement préalable à la réalisation d'une nouvelle station d'épuration intercommunale sur le ban communal de Niederlauterbach

AUTRES PERSONNES QUE LE DEMANDEUR CONCERNÉES PAR LA DEMANDE DE DÉFRICHEMENT (NU-PROPRIÉTAIRE, CO-INDIVISAIRE, USUFRUITIER, ...) :(1)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE
André FRITZ	Maire de la commune de NIEDERLAUTERBACH	17, Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH	03.88.94.30.06

(1) fournir les mandats éventuels

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1)

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) indiquant les terrains à défricher.	tous	☒
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher.	tous	☒
Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié)	tous	☒
• Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact *ou dans le cas contraire :* • Etude d'impact	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 hectares et supérieure ou égale à 0,5 ha	☐ ☒
Etude d'impact *	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	☐
Le cas échéant		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire (hors cas d'expropriation et hors cas des servitudes pour distribution d'énergie)	☒
Copie de la déclaration d'utilité publique	Si le demandeur bénéficie de l'expropriation pour cause d'utilité publique	☐
Accusé de réception du dépôt de la demande d'autorisatiuon de défrichement par le demandeur au propriétaire.	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour distribution d'énergie prévue aux articles L.323-4 et L.433-6 du code de l'énergie	☐
Les pièces justifiant que le représentant légal du demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant,).	Personne morale autre qu'une collectivité.	☒
Echéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	☐
Une délibération du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'assemblée délibérante) à déposer la demande d'autorisation de défrichement.	Collectivité	☒
Evaluation des incidences Natura 2000 (cette évaluation des incidences peut être intégrée à l'étude d'impact))	une évaluation des incidences natura 2000 pour les défrichements soumis à étude d'impact et également pour ceux non soumis à étude d'impact dès lors qu'ils figurent sur la première liste locale départementale prévue à l'article R.414-27, 25° du code de l'environnement	☒

** Dans le cadre d'opération soumise à autorisation au titre des installations classées énumérées au titre Ier du livre V du code de l'environnement, une étude d'impact est obligatoire quelle que soit la superficie du projet*

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : FETSCH Jean-Michel

- **certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;**
- **certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.**

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.

A ma connaissance, les terrains, objet de la demande (*)

☒ ~~ont été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande~~

☒ **n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.**

(*) cocher la mention utile

Fait le 22/10/2018

Signature

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORETS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|